



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Nombre de Membres

- Afférents	19
- En Exercice :	19
- Présents :	13
- Ayant pris part :	16

L'an deux mille vingt-deux et jeudi quinze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

06/12/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Héléna POLDERVAART ; Mme Aline COU-TAREL ; Mme Claude HUET

Date d'affichage

06/12/2022

Excusés représentés : Mme Mélanie ROUX représentée par M. Jean-François COMBELLES ; Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme MARCOU MADER Pauline représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU

Absents excusés : Mme Vanessa LAGARDE ; M. Raoul de RUS

Absente non excusée : Mme Gaëlle POUSTOMIS

Mme POLDERVAART Héléna a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2022-87 : Désignation d'un référent TRIFYL

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il appartient à chaque Commune de procéder à la désignation d'un référent Trifyl parmi les membres du Conseil municipal.

Le référent Communal Trifyl aura pour mission de participer à des rencontres, des visites et à informer les administrés sur la gestion des déchets.

Le Conseil municipal est invité à désigner :

- Un titulaire en remplacement de Monsieur David FRANCO

Monsieur le Maire demande les candidatures au sein du Conseil municipal :

- Madame Pascale BARNA-LEGRAND propose sa candidature pour le poste de référent TRIFYL.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, dit que :

- Madame Pascale BARNA-LEGRAND est élue référente Communal Trifyl :

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CHAMAYOU.

